

PRÉSENTATION DES 16 ACTIONS OPÉRATIONNELLES DU PRST





LE PRST

Depuis 2004, tous les 5 ans, les pouvoirs publics fixent les grandes orientations liées à la santé au travail.

Ce plan est ensuite décliné, dans chaque région, en Plan Régional de Santé au Travail (PRST).



2

0

2

1

4ⁱème

PLAN

SANTE

TRAVAIL

2

0

2

5

LE PRST EN OCCITANIE



Un travail collectif

qui prend en compte les spécificités régionales résultant d'un **diagnostic territorial ciblé**,

les nouveaux enjeux liés aux mutations du monde travail et à l'évolution des textes.

Dans le cadre du PRST3 :

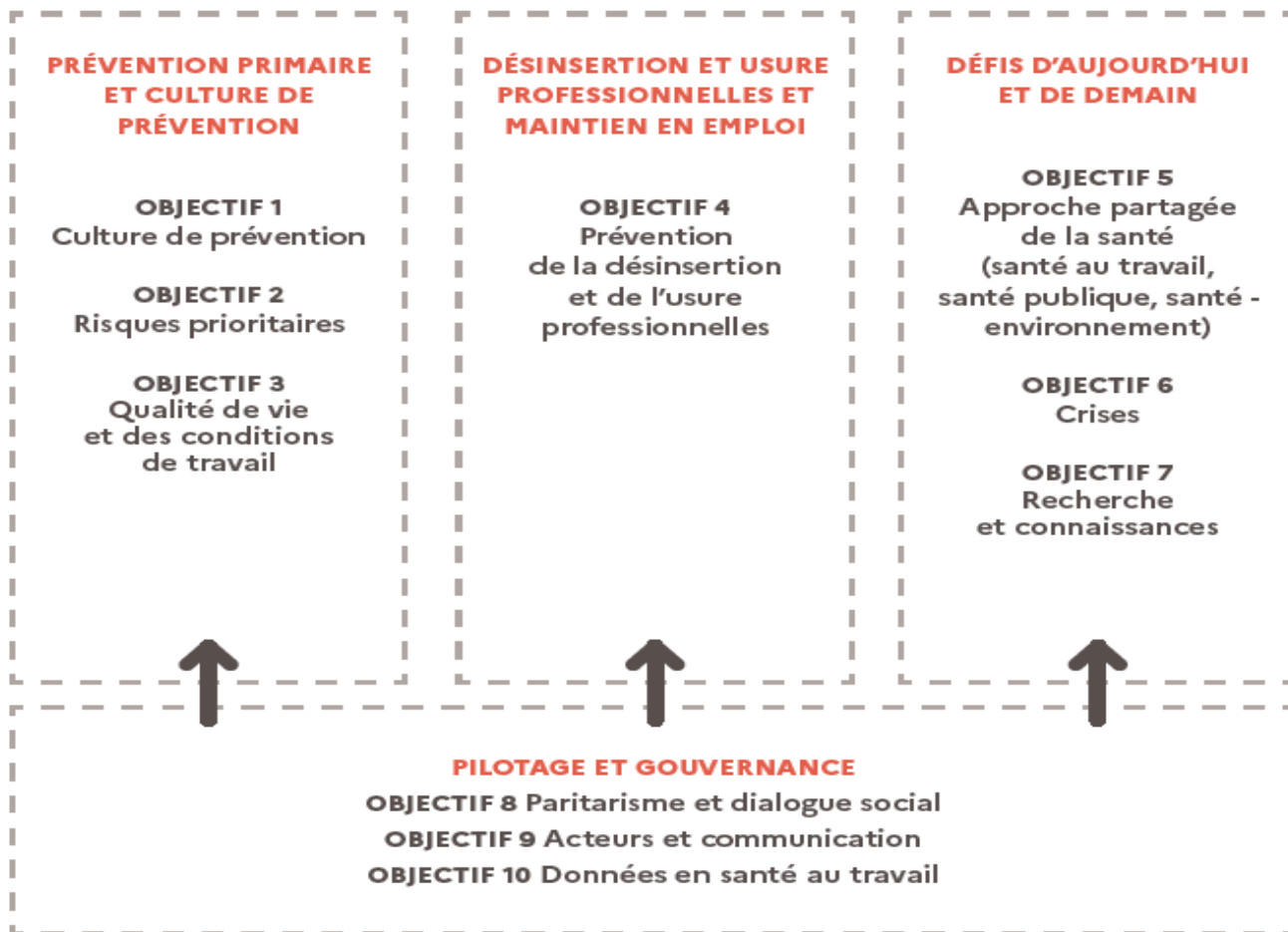
Création une trentaine d'outils : diaporamas pédagogiques, kits pratiques, vidéos de sensibilisation, etc.

Sensibilisation de près de 2000 personnes : colloques, séminaires ou webinaires



4^e PLAN SANTÉ AU TRAVAIL

LUTTER CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES ET MORTELS



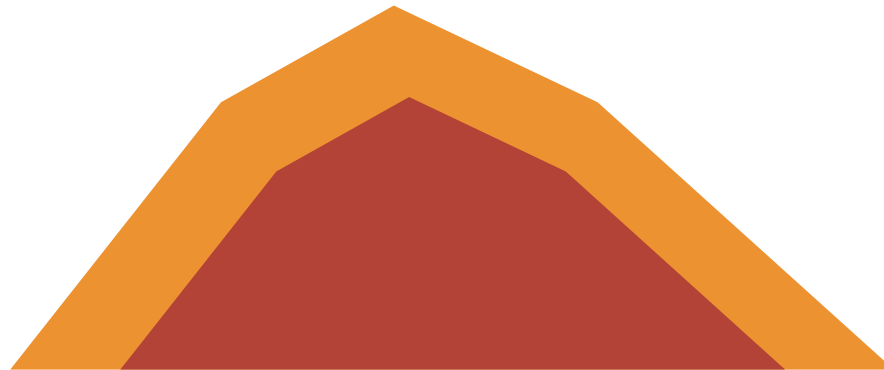
Constitué d'un axe transversal et de quatre axes stratégiques, avec 10 objectifs opérationnels comprenant de nombreuses actions, le PST 4 permet d'aborder l'ensemble des défis prioritaires identifiés par les acteurs de la prévention.



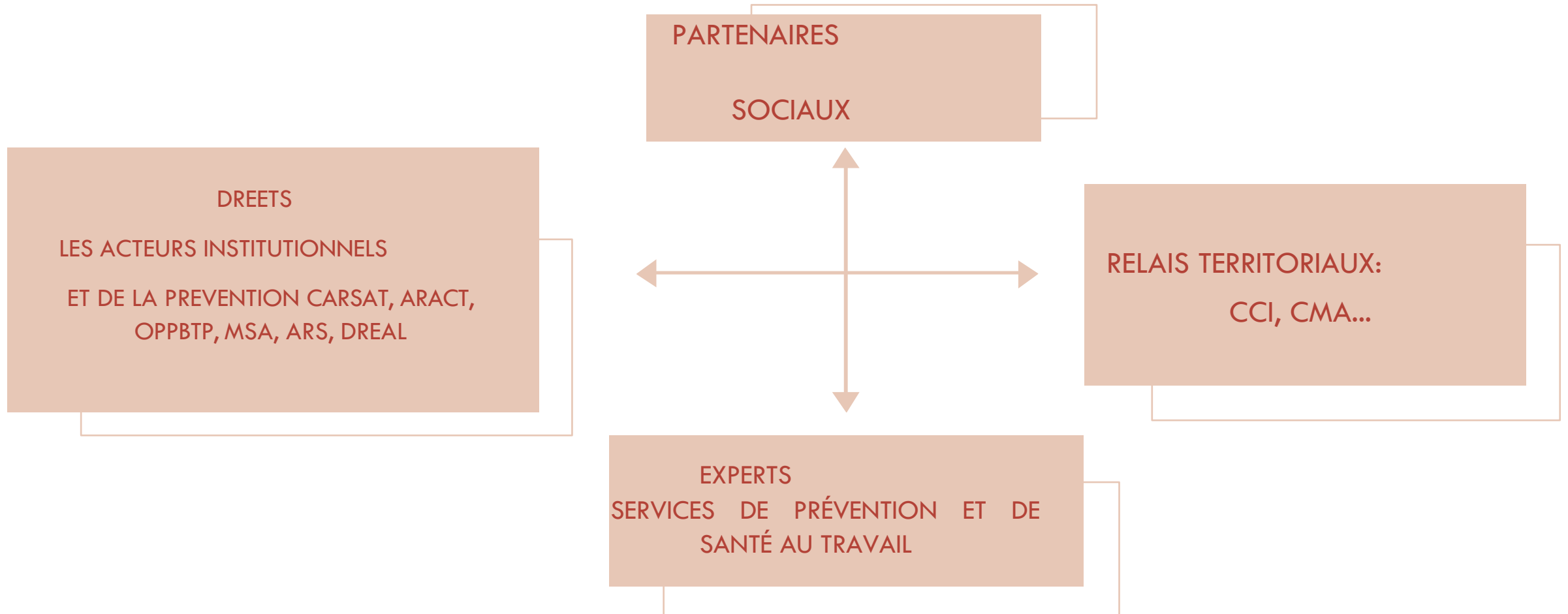
LE PRST, UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le plan régional santé au travail constitue la feuille de route des acteurs de la prévention au niveau régional programmant les actions partenariales en santé au travail

- > Un outil au service de la santé au travail.
- > Dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite entreprise.



LE PRST, C'EST QUI ?



LES INSTANCES RÉGIONALES



CROCT (Comité régional d'orientation et des conditions de Travail)

CRPST (Comité régional de prévention et de santé au travail)

CRPST : FORMULE les orientations du plan régional santé au travail et participe au suivi de sa mise en œuvre ;

CROCT : PARTICIPE à l'élaboration et au suivi du plan régional santé au travail, qui décline à l'échelle régionale le plan santé au travail.



PRÉSENTATION DES 16 ACTIONS OPÉRATIONNELLES DU PRST



1 PRST : 5 AXES & 16 ACTIONS



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL
OCCITANIE

AXE 1

**COMMENT
LUTTER CONTRE
LES ACCIDENTS DU
TRAVAIL GRAVES ET
MORTELS ?**

ACTION

- Comment lutter contre les accidents du travail graves et mortels ?

AXE 2

**PRÉVENTION
PRIMAIRE : MIEUX
VAUT PRÉVENIR
QUE GUÉRIR !**

ACTIONS

- Prévenir les risques pour rendre certains métiers plus attractifs
- Outiller les experts comptables pour mieux répondre aux besoins des TPE
- Se servir du diagnostic territorial pour mieux cibler nos actions
- Prévenir le risque amiante
- Le risque chimique dans le secteur agricole
- Le risque chimique dans l'aéronautique - PRICA
- Les chutes de hauteur et de plain-pied
- Les risques psychosociaux
- Le risque routier professionnel
- Les troubles musculosquelettiques
- La qualité de vie au travail sans oublier les conditions de travail

AXE 3

**LA PRÉVENTION DE
LA DÉINSERTION
ET DE L'USURE
PROFESSIONNELLE**

ACTIONS

- La prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle
- L'entreprise face aux addictions

AXE 4

**LE DIALOGUE
SOCIAL AU SERVICE
DE LA SANTÉ AU
TRAVAIL**

ACTION

- Comment aider le CSE à améliorer les conditions de travail des salariés

AXE 5

**LA SANTÉ AU
TRAVAIL FACE
AUX DÉFIS D'AU-
JOURD'HUI ET DE
DEMAIN**

ACTION

- La santé au travail des femmes



35 PARTENAIRES PILOTES :

ATGM : Guy Hourriez (CARSAT) Philippe Millet (MSA MPN)

Attractivité des métiers : Nathalie Mur (MEDEF) Isabelle RICARD (CFDT)

Experts comptables : Christian Mampouya (DREETS) Françoise Verdier (ARACT) Michel Niezborala (Prevaly)

Diagnostic territorial : Catherine Levrat-Pinatel (ARACT)

Amiante Marie Laetitia Fournié (DREETS) Fabienne Stang Martin (DREETS)

Risque chimique agriculture : Damien Bouyssié (DREETS) Hélène Fourcade (DREETS)

Risque chimique aéronautique Nadège Pascaud (CARSAT) Dr Véronique Bousquet (PREVALY)

Chute de hauteur : Marianne Le Moing (DREETS) Damien Santa Maria (OPPBTP)

RPS : Thierry Pradère (ARACT) Sandrine Koenig (CARSAT)

Risques routiers : Christian Mampouya (DREETS) Thibaut Alazard (SPSTT) Andrew Terme (SPSTT)

TMS Armelle Marlet (CARSAT)

QVCT Aurore Coibion (ARACT) Jean-Marc Lantourne (ARACT)

PDUP : Pierre Sampietro (DREETS) Emmanuel Albert (ARACT)

Addictions : Christian Mampouya (DREETS) Damien Forsans (ARS) Bruno Payet (ARS) Catherine Colonna (PST 66)

CSE : Jean François Labaquere (MEDEF) Erick Soria (CGT)

Santé au travail des femmes : Catherine Hugonet (DREETS) Virginie Negre (DREETS)



Lutter contre les accidents du travail graves et mortels



COMMENT PREVENIR DES ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES ET MORTELS ?

« En 2022, nul ne devrait se faire mal, mourir en faisant son travail. »

Sur sinistralité des personnes qui prennent un poste :15 % des accidents graves et mortels surviennent au cours des trois premiers mois suivant l'embauche
Les jeunes qui sortent de l'école en ayant bénéficié d'une formation à la prévention ont une baisse de leur sur sinistralité d'environ 30 %.

Une action qui vise à améliorer la connaissance et donner aux entreprises les moyens de déployer des démarches de prévention efficaces.



COMMENT ?

La formation des élèves et apprentis d'Occitanie : une convention régionale SST dans les établissements scolaires a été signée par la DREETS la DRAAF la MSA.

L'accueil au poste de travail qui permette aux nouveaux de maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

Une action transversale pour prévenir les AT liés à l'utilisation des engins.

**Prévention primaire :
mieux vaut prévenir que
guérir !**

La prévention en 3 actions : **OUTILLER LES EXPERTS COMPTABLES**

Pourquoi ?... Le positionnement des experts comptables en tant que ressource et acteur relais des TPE.

Comment ?

Une série de webinaire en 2021 suivie d'une démarche conjointe et expérimentale Experts / Préventeurs

DATE	SUJET
24 SEPT 2021	♦ La prévention au service de la performance de l'entreprise : mythe ou réalité ? Quels acteurs mobiliser ?
22 OCT 2021	♦ La crise sanitaire et pérennité de l'entreprise : quels retours d'expériences et quelles solutions mises en œuvre par les entreprises ? Quelles clés de réussite ?
19 NOV 2021	♦ Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) : comment faire de l'obligation réglementaire une opportunité de performance pour l'entreprise ?
17 DEC 2021	♦ La nouvelle tarification AT/MP : une simplification administrative pour les entreprises ?
21 JAN 2022	♦ Accidents du travail / Maladies Professionnelles : fragilité individuelle ou conséquence de l'activité de travail ?
18 FEV 2022	♦ Le risque routier : un risque majeur de l'entreprise ?
18 MAR 2022	♦ Prévenir les addictions : comment passer du cas particulier à une stratégie de prévention collective ?
22 AVR 2022	♦ Quelle place du suivi individuel de l'état de santé dans la politique de prévention globale de l'entreprise ?
20 MAI 2022	♦ Comment limiter les licenciements pour inaptitude par la prévention de la désinsertion professionnelle ?
17 JUIN 2022	♦ Comment continuer à travailler ensemble : évaluation partagée de ce type

La prévention en 3 actions : **AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR RENDRE CERTAINS METIERS PLUS ATTRACTIFS**

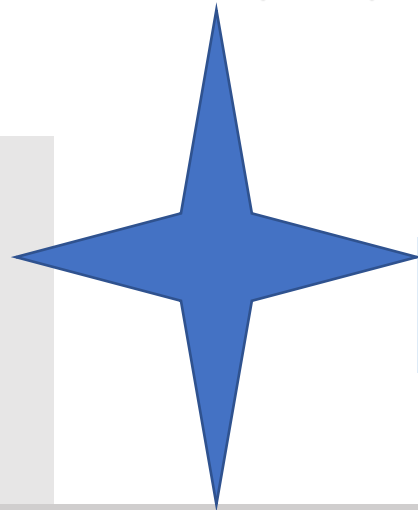
Une initiative des partenaires sociaux :

Valoriser les expérimentations conduites et démultiplier les bonnes pratiques

Un état des lieux sectoriel

BTP, Industrie, Santé, SAP, HCR, transports et agriculture

Recenser les bonnes pratiques



Production et promotion d'outils

Appel à projets territorial FACT visant à promouvoir et soutenir des projets d'expérimentation sur le champ des conditions de travail, facteurs d'attractivité et de PDP.

Pilotage Partenaires sociaux

La prévention en 3 actions : **Un diagnostic territorial pour comprendre les enjeux de santé au travail et aider à définir des orientations d'actions**

- Un diagnostic collaboratif et partagé :
 - Piloté par les membres du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT)
 - Avec la participation des partenaires sociaux et des acteurs institutionnels de la prévention
 - Et la contribution de fournisseurs de données en santé travail
- Les productions réalisées dans le cadre du diagnostic :
 - Des chiffres clé sur la santé au travail en région Occitanie
 - Des focus thématiques sur des sujets prioritaires
 - Un profil de territoire pour chacune des 25 zones d'emploi permettant une approche territoriale plus ciblée



Les spécificités des TPE
PME

La prévention de la
désinsertion
professionnelle

La santé au travail des
femmes

Le dialogue social



Pilotage : ARACT

**Prévention primaire :
mieux vaut prévenir que
guérir : les 5 risques
prioritaires !**

Un cancérogène avéré et interdit en France depuis le 1/01/1997 et susceptible d'être présent dans tous les immeubles matériaux, équipements, matériels fabriqués avant cette date

ENJEUX

Renforcer la prévention primaire
Améliorer les repérages de l'amiante
Accompagner la montée en compétence

➡ Sensibilisation en 2022 : Tarn et Garonne, Aude, Lozère



Une palette de prévention "Amiante en agriculture" élaborée par la DIRECCTE et la chambre de l'agriculture

5 risques prioritaires : PRÉVENIR L'EXPOSITION AU RISQUE CHIMIQUE DANS LE SECTEUR AERONAUTIQUE



Un groupe de travail dénommé PRICA (prévention du risque chimique dans l'aéronautique) a été mis en place dès 2017 et vise à accompagner les entreprises pour mettre en place une prévention efficace et effective du risque chimique :

PROJETS A DEPLOYER :

Accompagnement à l'évaluation du risque chimique et élaboration d'un plan d'action
Formation – sensibilisation au risque chimique en lien avec les activités
Harmonisation dans le suivi médicale des salariés

Occitanie, deuxième employeur de main-d'œuvre agricole au niveau national :

Importante de cultures spécialisées consommatrices de produits chimiques (vigne, céréales, arbres fruitiers...)

Fort enjeux de santé publique, de santé au travail et de protection de l'environnement...

Politique de prévention des risques professionnels encore trop axée sur l'hygiène et les équipements de protection individuelle.

Pour

Accroître le niveau de compétence des utilisateurs

Améliorer la qualité de l'évaluation des risques

Construire ou consolider le partenariat avec les professionnels

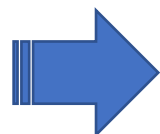
Depuis 2017



Sensibilisation des vendeurs sur les différentes catégories de cabine des tracteurs –

animation d'un réseau régional des formateurs aux certificats individuels (« certiphyto »)

A partir de 2022



Construction et animation d'un réseau des professeurs des CFA agricole

d'Occitanie – sensibilisation des professionnels agricoles sur le terrain, en lien avec les CPHSCT.

5 risques prioritaires AMELIORER LA PREVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR

2ème cause d'accidents du travail et la 2ème cause de décès, notamment dans le secteur du bâtiment, et de façon marquée dans les petites entreprises

NOTRE OBJECTIF DE PREVENTION : faire diminuer le nombre de chutes de hauteur en ciblant particulièrement les TPE et PME

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

Un dispositif de formation des intérimaires du BTP - partie Est de la région - Promotion du dispositif dans le partie Ouest de la région

La production de fiches dans le secteur agricole

La sensibilisation des entreprises de gros œuvre et la chaîne de sous-traitance

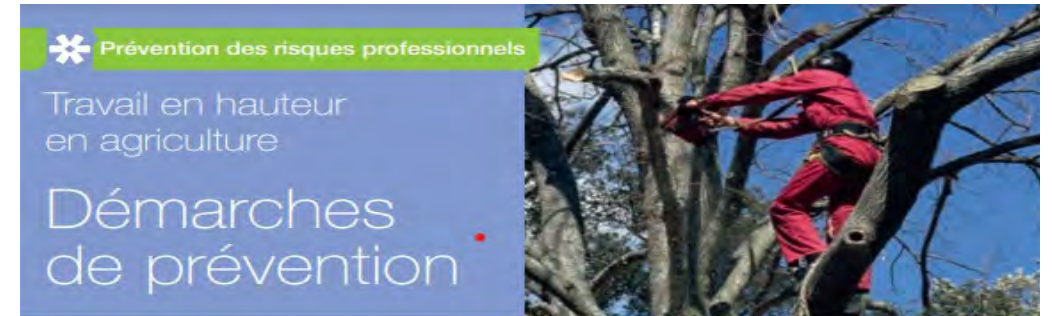
Le ciblage des professions exposées aux chutes de hauteur autres que secteur BTP

FICHES PRÉVENTION DES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR EN AGRICULTURE

Ce qu'il faut savoir pour ne pas tomber de haut !

Pour faire évoluer les situations réelles de travail vers une sécurité accrue.

Prochaine fiche fin 2022

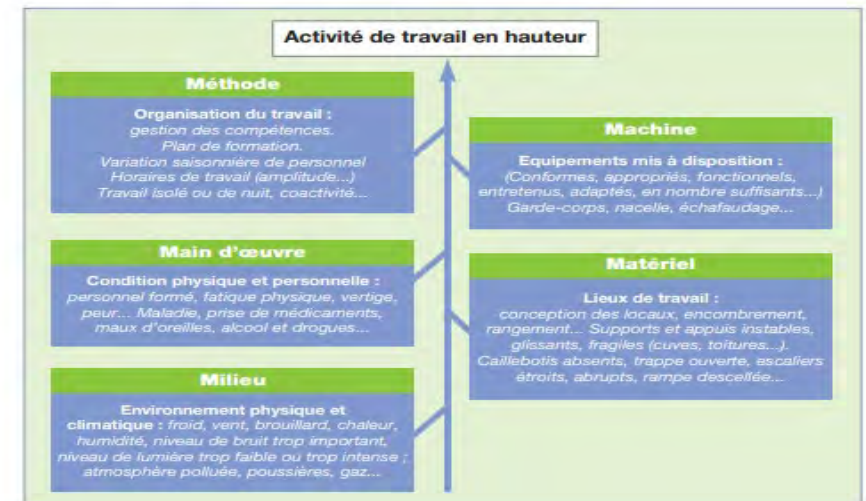


MIEUX OBSERVER POUR MIEUX AGIR

* EVALUER LE RISQUE :

- Premier pas d'une démarche de prévention, l'évaluation des risques permet de cerner l'ensemble des activités concernées et les risques présents. C'est une aide à la décision.

Différents paramètres sont à prendre en compte pour bien gérer et organiser une activité en hauteur (Schéma ci-dessous).



5 risques prioritaires **MIEUX ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX**

51% des salariés évoquent un manque de reconnaissance



Cibler les entreprises (TPE et PME) des secteurs en tension
Certains métiers/fonctions (dirigeants, managers...) plus exposés que d'autres.

Accompagner selon **les nouvelles organisations du travail** d'aujourd'hui.

Rencontre débat avec témoignages d'un petit groupe d'entreprises

Formation – action par secteur et territoire (3 rendez vous collectifs avec travaux intersessions.)

Les outils à votre disposition seront mis à jour : Situations de crise - l'essentiel pour agir

5 risques prioritaires **PREVENIR LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL**

Enjeux du risque routier professionnel

Fort enjeu (humain et financiers) avec des coûts directs et indirects pour les entreprises .

Près de 1 décès sur 2 a lieu sur la route dont 3 décès sur 4 sur le trajet domicile – travail .

Les chiffres-clés

49 828 personnes
sont victimes d'un accident
de la route lié au travail

11 656

victimes d'un accident
du travail, **en mission**
(lorsque le salarié est sous
l'autorité de l'employeur)



38 172 victimes
d'un **accident de trajet**
(entre le domicile ou le lieu
de déjeuner et le travail)



c'est
11%
des accidents
du travail

c'est
31%
des accidents
du travail
mortels

356
personnes
tuées



dont
265
lors d'un accident
de trajet

91
lors d'un accident
de mission

Comment?

Le risque routier c'est l'affaire de tous !

Informier et mobiliser les entreprises - Faire connaître les outils et offres de services proposés



kit risque routier professionnel

Ce kit se présente sous forme d'une clé USB contenant 9 outils indispensables :

un mode d'emploi du kit

une plaquette d'interpellation

une vidéo scribe permettant d'ouvrir le dialogue sur le risque routier

un autodiagnostic pour le chef d'entreprise

un diaporama utilisable à la carte

une fiche d'évaluation pour toute manifestation

2 fiches d'analyse d'accident (de travail et routier)

un tableau de recensement des outils existants sur le risque routier

Les TMS sont à l'origine de plus de 80% des maladies professionnelles reconnues

NOS OBJECTIFS DE PREVENTION

Promouvoir les démarches de prévention existantes auprès des secteurs d'activité les plus concernés



Accompagner les entreprises

Initier des démarches de prévention en s'appuyant sur les modalités des actions « TMS Pros » CARSAT et « Trouver ma solution » des MSA

Organiser le déploiement opérationnel des mesures et accompagner les référents mis en place dans les entreprises

Structurer une démarche sectorielle

QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

« la qualité de vie au travail favorise la construction de la santé physique et mentale des personnes en emploi »

Objectifs

Sensibiliser les TPE-PME à la QVCT

S'appuyer sur des acteurs relais pour la diffusion d'information et le transfert d'outils



Identifier les points clés d'une démarche adaptée au TPE-PME :

Renforcer le rôle de conseil et d'appui des SPSTI auprès de leurs adhérents TPE-PME en matière de QVCT

Animation du réseau des consultants QVCT

Promotion de la plateforme ReflexQVT

Prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION ET DE L'USURE PROFESSIONNELLE

POURQUOI ?

– Un Axe prioritaire du PST4 et de la loi Santé travail du 2 août 2021- les taux d'emploi qui diminuent avec l'âge

NOS ENJEUX



Mieux identifier les facteurs d'exclusion démarches proactives.

Mises en place de dispositifs de maintien en emploi

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION ET DE L'USURE PROFESSIONNELLE

LES PROJETS

Coordination des acteurs de la PDUP

Outillage des professionnels de santé

Actions collectives ciblées :

actions spécifiques en matière de vieillissement actif et de prévention de l'usure professionnel

Outiller les acteurs du dialogue social

Les livrables par projet

Cartographie acteurs/territoire Guide des « bonnes pratiques » -Critères communs/alerte

Outils de sensibilisation et des rencontres territoriales

Outils de sensibilisation Recueil de bonnes pratiques

Kit vieillissement actif (outil d'analyse démographique)

Kit d'animation pour les élus et pour les employeurs

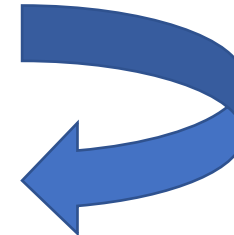
PREVENIR LES PRATIQUES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Augmentation des accidents de travail et de la désinsertion professionnelle liée à la consommation de Substances Psychoactives (SPA).

Interrelations entre le travail et les conduites addictives

La crise sanitaire (isolement, charge de travail, télétravail) a joué un rôle dans la hausse des consommations.

Spectacle, construction et hôtellerie restauration secteurs où les consommations de SPA sont les plus fortes au niveau national.



Prise en compte des pratiques addictives dans les démarches de prévention :

Outiller les entreprises :

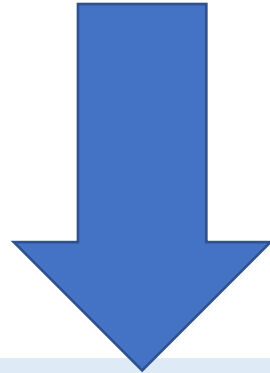
- Un support d'information à destination des employeurs
- Un outil d'évaluation des pratiques addictives en entreprise

Le dialogue social au service de la santé au travail

Comment le CSE peut-il devenir un outil efficace sur les questions de santé et de conditions de travail ?

A l'initiative des partenaires sociaux

Enjeu : Mieux comprendre comment les CSE investissent le champ des conditions de travail depuis leur création



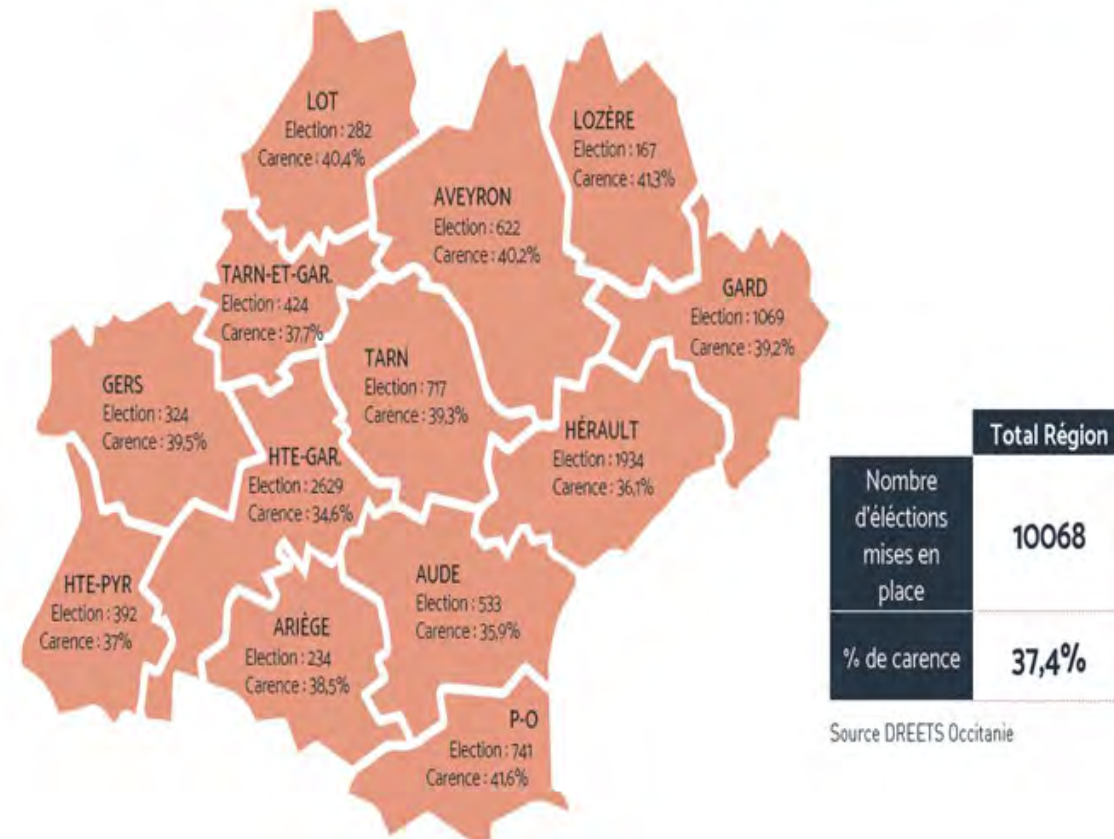
Une étude action avec la contribution

➤ d'un binôme paritaire employeur et élu du CSE
une dizaine d'entreprises pour

Faire un diagnostic <<partir des pratiques des entreprises
identifier leurs besoins

Co-construire et diffuser des outils pour les CSE

NOMBRE D'ÉLECTIONS MISES EN PLACE DE 2018 À 2020 ET POURCENTAGE DE CARENCE TOTALE DE CSE (31 DÉCEMBRE 2020)



**AXE 5 santé au travail des
femmes**

La santé au travail des femmes



Un défi d'hier d'aujourd'hui et de demain : la santé au travail des femmes !

Entre 2000 et 2015 on observe : une diminution des accidents du travail (AT) tous sexes confondus mais une augmentation chez les femmes, une augmentation globale des déclarations en Maladies Professionnelles (MP) mais plus importante chez les femmes que chez les hommes!

les femmes sont concentrées sur 12 des 87 familles professionnelles ce qui expose différemment les femmes et les hommes aux risques professionnels.



L'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, réalisée par l'employeur, doit tenir compte de **l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe (L4121-3 du CT)**

La santé au travail des femmes est un objectif transversale qui vise à

- Sensibiliser les acteurs et les partenaires sociaux de l'entreprise
- Prévenir de la violence sexuelle et sexiste au travail
- Evaluer différemment

Webinaire prévu le jeudi 22 septembre à 14h30 sur la santé au travail des Femmes

1 MATINALE

proche de chez vous pour échanger sur la
prévention et la santé au travail

prst-occitanie.fr

8 DATES

pour lancer **ce nouveau**
Plan Régional Santé Travail

- . **15 SEPTEMBRE** CCI Montpellier (34)
- . **20 SEPTEMBRE** CCI Narbonne (11)
- . **27 SEPTEMBRE** CCI Nîmes (30)
- . **18 OCTOBRE** CCI Perpignan (66)
- . **13 OCTOBRE** CCI Albi (81)
- . **20 OCTOBRE** CCI Auch (32)
- . **8 NOVEMBRE** CCI Montauban (81)
- . **15 NOVEMBRE** CCI Toulouse (31)

PROGRAMME

de **10h à 12h30**

suivi d'un cocktail déjeunatoire

- . **Présentation des enjeux du territoire**
par votre CCI locale
- . **Présentation du Plan Régional Santé Travail**
par la DREETS Occitanie
- . **Focus : risques prioritaires du territoire**
par les acteurs locaux de la Santé au Travail
- . **Echanges sur les enjeux de la santé au travail**
avec les entreprises présentes

Nos outils : <http://www.prst-occitanie.fr/r/8/nos-outils/>

Accidents du travail graves et mortels : <http://www.prst-occitanie.fr/r/121/comment-lutter-contre-les-accidents-du-travail-graves-et-mortels/>

Diagnostic territorial : <http://www.prst-occitanie.fr/r/64/se-servir-du-diagnostic-territorial-pour-mieux-cibler-nos-actions/>

Amiante <http://www.prst-occitanie.fr/r/80/risque-chimique-amiante/>

Risque chimique aéronautique <http://www.prst-occitanie.fr/r/120/risque-chimique-aeronautique/>

Chute de hauteur : <http://www.prst-occitanie.fr/r/124/les-chutes-de-hauteur-et-de-plain-pied/>

RPS : <http://www.prst-occitanie.fr/r/122/les-risques-psychosociaux/>

Risque routier : <http://www.prst-occitanie.fr/r/123/le-risque-routier-professionnel/>

QVCT <http://www.prst-occitanie.fr/r/92/la-qualite-de-vie-sans-oublier-les-conditions-de-travail/>

PDUP : <http://www.prst-occitanie.fr/r/76/prevention-de-la-desinsertion-et-de-l-usure-professionnelle/>

Addictions : <http://www.prst-occitanie.fr/r/126/une-approche-partagee-entre-sante-publique-et-sante-au-travail-l-entreprise-face-a-l-addiction/>

CSE : <http://www.prst-occitanie.fr/r/93/le-dialogue-social-au-service-de-la-sante-au-travail-comment-aider-le-cse-a-ameliorer-les-conditions-de-travail-des-salaries/>



**PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**

Occitanie